



Quincaillerie et négoce matériaux

PACTE

-10% de déchets en 1 an



Effectif	23
Création	1981
Site	www.maisonnier.fr
Dirigeant	Franck MAISONNIER
Référents PACTE	Sébastien PREZEAU et Richard ROGEON

**- 26,5 tonnes
de déchets**
**3 600 €
d'économie**

“ Nous avons sensibilisé l'ensemble du personnel à la prévention des déchets et à l'amélioration du tri sélectif. Les cartons et le bois représentent les plus gros gisements de déchets de l'entreprise. La mise en place d'une benne carton a permis de gagner du temps puisqu'auparavant les cartons étaient empilés sur palette pour leur valorisation.



PRINCIPALE ACTION MISE EN PLACE

« Nos déchets de polystyrène propres, correspondant aux pièces de calages pour l'électroménager, sont maintenant triés et valorisés. Le polystyrène n'est donc plus mis en enfouissement et cela nous a permis également de gagner sur des rotations de notre benne tout-venant.



AUTRES ACTIONS MENÉES

Types de déchets	Réalisations et projets
Bois non traité : palette	Don de palettes à des associations, au centre de formation des pompiers à Civaux, aux communes ou dépôt à l'éco-pôle du SIMER pour valorisation de la matière. Plus de 9,6 tonnes de bois valorisés par an
Bois non traité : cales de bois	Mise à disposition des clients des caisses de chutes de bois. Valorisation de plus de 7 km de bois de calage par an
Cartons	Amélioration du tri sélectif en mettant en place une benne
Polystyrène	Mise en place du tri sélectif du polystyrène propre pour valorisation matière. Le polystyrène est mis dans des bigbags et emmené à l'éco-pôle de Sillars
Films plastiques étirables	Tri sélectif des films étirables et mise en bigbag pour valorisation matière. Gain sur la rotation de la benne tout-venant et le traitement des déchets.
Papier	Configuration des imprimantes en noir et blanc et recto/verso au niveau des caisses et des bureaux. Réduction de 11 % de la consommation de papier

PERSPECTIVES

- Dématérialiser les bons de livraisons et les documents de vente
- Continuer la dynamique de prévention et de valorisation de l'entreprise
- Dispenser des formations d'éco-conduite à nos chauffeurs

BÉNÉFICE DE L'ACTION COLLECTIVE



« Le PACTE prévention déchets a permis d'impliquer l'ensemble du personnel sur un projet commun valorisant pour l'entreprise. Il montre que chaque entreprise, quelle que soit sa taille et son activité peut s'impliquer dans une démarche environnementale et que chaque action n'est pas anodine et aboutit à des résultats positifs. L'établissement de bons gestes dès le départ facilite le travail à accomplir.